



ELLE L'A DÉMONTRÉ DANS UN EXERCICE DE TIR À BALLES RÉELLES

L'ANP capable d'opérer de jour comme de nuit

P 16

SECTEUR PUBLIC DE LA SANTÉ

Un limogeage, et après ?

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 8 juin 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5559 - 19^e année

CAN-2023 (ÉLIMINATOIRES) : TANZANIE-ALGÉRIE (17H00)



Les Verts pour la confirmation

P 7

QUELQUES JOURS APRÈS LA DÉCOUVERTE MACABRE DANS LA SOUTE D'UN AVION D'AIR ALGÉRIE

Purge générale à la PAF et à la sécurité aéroportuaire

LIRE EN PAGE 16

ALORS QUE L'EX-« GOLDEN BOY » EST MAINTENU EN PRISON

Les frères Keramane acquittés dans l'affaire Khalifa

P 3

DOUBLE CARAMBOLAGE À BOUIRA

Deux morts et 18 blessés sur l'autoroute

P 4

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA, CET APRÈS-MIDI À 16H00



Un quinté de bonne facture

P 14



Ph : DR



DES FAMILLES SONT CONTRAINTES À RENONCER AU SACRIFICE

Trop cher le mouton de l'Aïd el-Adha

P 4

150 ORGANISATIONS INTERNATIONALES ONT REJETÉ EN BLOC UN PROJET DÉNATURANT LA CAUSE SAHRAOUIE

Les thèses marocaines ne passent pas !

Lors du vote des recommandations formulées, le Maroc s'est étonné de voir sa proposition rejetée en bloc par les représentants des organisations mondiales de la jeunesse, qui ont rappelé, non seulement à Rabat mais à ses soutiens dans son occupation du Sahara occidental et à la colonisation israélienne en Palestine que la jeunesse mondiale est engagée avec les peuples en lutte pour leur liberté et indépendance.



Ph: DR

Le responsable des relations extérieures de l'Union de la jeunesse sahraouie, Hamdi Ammar al-Toubali, a affirmé, que l'occupant marocain était désormais « isolé sur le plan international » après l'échec de ses plans et tentatives visant à dénaturer la cause sahraouie, laquelle est une question d'un peuple en lutte pour son indépendance par la fin de l'occupation marocaine au Sahara occidental. Les représentants du Maroc ont essuyé un échec cuisant lors de la réunion du 2 au 5 juin derniers, dans la capitale albanaise, Tirana, du Conseil international de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), a indiqué le responsable sahraoui, dans ses déclarations à l'APS. Il a fait savoir, que l'échec de l'occupant marocain est retentissant et un coup dur pour le Maroc, qui a été confronté à « 150 organisations internationales qui ont refusé d'inclure une recommandation de l'occupant marocain visant à dénaturer la lutte du peuple sahraoui et à faire la promotion de son pseudo « plan d'autonomie » mort-né, comme étant l'"unique solution" au conflit au Sahara occidental ». Il affirme dans ses déclarations à l'APS, que les délégations mondiales de la jeunesse « ont dénoncé la proposition marocaine » laquelle est en opposition et en violation du droit international et au droit des peuples à l'autodétermination. Cette proposition a été dénoncée par les délégations mondiales de la jeunesse qui ont réaffirmé le droit du peuple sahraoui à

l'autodétermination et renouvelé "leur soutien inconditionnel" au Front Polisario comme étant le représentant légitime et unique du peuple sahraoui. De plus, a ajouté Hamdi Ammar, "les représentants du régime d'occupation marocain ont échoué à convaincre l'IUSY à supprimer une recommandation de la délégation sahraouie qui condamne la nouvelle position du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, vis-à-vis du conflit au Sahara occidental, lui incombant la responsabilité des graves conséquences de son soutien à l'occupant marocain et de sa violation de la légalité internationale". Dans ce même contexte, le militant sahraoui a tenu à préciser que la délégation de l'occupation marocaine "a tenu une série de rencontres bilatérales, depuis le début des travaux de la réunion internationale de l'IUSY, dans l'espoir de recueillir, en vain, les voix pour l'adoption du texte de sa recommandation par l'IUSY, en coordination avec la délégation espagnole, utilisant ainsi le prétexte de l'existence d'un paragraphe qui condamne la décision de Sanchez sur la question sahraouie".

« LE MAROC S'EST ÉTONNÉ DE VOIR SA PROPOSITION REJETÉE »

Et d'ajouter dans le même sens que "lors du vote des recommandations formulées, le Maroc s'est étonné de voir sa proposition rejetée en bloc par les représentants des organisations mondiales de la jeunesse, membres du Conseil. Pis encore, ces derniers ont voté contre la proposition marocaine et l'ont retirée des recommandations présentées", a-t-il encore dit. Le militant sahraoui a en outre souligné que la délégation sahraouie, ainsi que de nombreuses organisations amies du Saha-

ra occidental, ont réussi grâce à leurs efforts, à empêcher tout amendement de la recommandation sahraouie et à la soumettre au vote aux participants qu'ils l'ont adoptée, infligeant ainsi une nouvelle gifle cinglante au régime d'occupation marocain. "Toutes les tentatives malveillantes de l'occupation marocaine ont échoué à dénaturer la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance", a poursuivi Hamdi Ammar. Et d'ajouter encore que le Maroc a échoué également à "tromper l'opinion publique et promouvoir de fausses victoires" à travers son recours à la propagande médiatique. Pour le responsable sahraoui, la victoire enregistrée par la jeunesse sahraouie lors de la réunion de l'IUSY "est un nouvel acquis politique qui vient s'ajouter aux acquis obtenus par la jeunesse sahraouie durant ces quatre dernières années au sein des organisations internationales de la jeunesse, d'autant plus qu'il contribue à consolider la solidarité de la jeunesse internationale avec le peuple sahraoui".

A cet égard, le responsable des relations extérieures de l'Union de la jeunesse sahraouie a prévenu que tous les acquis et victoires réalisés récemment par la cause sahraouie sur les plans politique, juridique et diplomatique "font que le Maroc se trouve désormais isolé au niveau international en raison des condamnations internationales dont il fait souvent l'objet". Pour rappel, le Conseil international de l'IUSY a appelé lors de sa réunion à Tirana, la communauté internationale à assumer sa responsabilité dans la décolonisation du Sahara occidental et la protection des droits de l'Homme et des ressources naturelles de ce territoire occupé.

R.I./APS

R. I.

L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES VIOLENCES

19 Palestiniens dont un enfant arrêtés en Cisjordanie occupée

Dix-neuf Palestiniens, dont un enfant, ont été arrêtés dans la nuit de lundi à mardi par les forces de l'occupation sioniste dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, et auparavant durant la journée de lundi, rapportent des médias locaux et le village de Nabi Saleh, au Nord de la ville de Ramallah a été pris d'assaut par des soldats de l'entité sioniste. Hier encore, des dizaines de colons, escortés par les soldats sionistes ont pris d'assaut la Mosquée Al-Aqsa, envahissant les esplanades des Lieux saints et ont effectué des rituels talmudiques. Selon l'agence palestinienne Wafa, plus de 17 000 colons ont envahi et violé les esplanades d'Al-Aqsa depuis le début de l'année 2022. Aussi selon toujours l'agence palestinienne, les forces de l'occupation sioniste ont pris d'assaut plusieurs régions dans le gouvernorat d'El-Khalil au Sud de la Cisjordanie occupée, où six Palestiniens dont un enfant ont été arrêtés. À Beit-Lahm, l'armée sioniste a perquisitionné plusieurs maisons, arrêtant quatre Palestiniens, qui s'ajoutent à deux autres à Naplouse, deux à Ramallah, dont un ex-détenu, et cinq à El-Qods occupée. L'occupation sioniste intensifie ses campagnes d'arrestations et ses agressions dans les territoires palestiniens occupés. Selon les institutions palestiniennes concernées par la question des prisonniers, environ 4 500 prisonniers palestiniens sont détenus dans les geôles sionistes, dont des femmes et des enfants. Lors de la prise d'assaut par les soldats de l'occupation sioniste contre le village palestinien de Nabi Salah, Nord de la ville de Ramallah, selon l'agence palestinienne de presse Wafa a indiqué que des affrontements ont éclaté entre les forces sionistes et les jeunes Palestiniens du village, connu parmi d'autres régions et villages de la Palestine occupée, pour sa mobilisation permanente contre l'occupation israélienne. Selon les mêmes sources, un check-point a été installé à l'entrée du village par les forces sionistes, interdisant aux habitants d'y entrer ou d'en sortir, tandis qu'un jeune Palestinien du village de Kafr Malik, à l'Est de Ramallah a été arrêté, lundi.

R. I.

R. I.

POUR ASSISTER 1,2 MILLION DE PERSONNES MENACÉES D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Mali a besoin de 75 millions de dollars

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé, hier, à Bamako, un appel pour la mobilisation de 75 millions de dollars, afin de pouvoir assister près de 1,2 million de personnes en insécurité alimentaire dans les six prochains mois, a déclaré Erik Perdison, représentant résident du PAM au Mali. Erik Perdison a indiqué qu'à "la date d'aujourd'hui (...) le PAM a besoin de 75 millions de dollars pour les six prochains mois pour pouvoir assister (les populations dans le

besoin) pendant la période de soudure". Il précise, en outre, que cet appel concerne "1 million 200 mille personnes", ajoutant qu'à la date d'aujourd'hui, "le plan de réponse alimentaire est seulement financé à hauteur de 11%. Ce qui veut dire qu'il y a beaucoup de défis en matière de ressources". Il a insisté, d'autre part, sur l'importance de la coordination des actions humanitaires. " Il y a beaucoup de défis en termes de mobilisation de ressources. C'est pour cela que cet aspect

de coordination, de communication, de collaboration jusqu'au niveau opérationnel est très important", a-t-il soutenu. "Nous n'avons pas toutes les ressources dont nous avons besoin mais nous continuons à travailler en collaboration avec d'autres acteurs, notamment les bailleurs de fonds pour mobiliser des ressources dont nous avons besoin pour la mise en œuvre de nos activités", explique-t-il. Sur un autre plan, la nouvelle durée de la transition politique en cours au Mali

a été fixée à 24 mois à partir du 26 mars dernier par un décret du président de transition malien, le colonel Assimi Goïta. Le chef de l'Etat, le colonel Assimi Goïta, a signé, en effet, un décret à ce sujet lu à la télévision d'Etat stipulant que "la durée de la transition est fixée à 24 mois, à compter du 26 mars 2022".

Cette annonce, faite lundi, intervient après que les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) réunis,

samedi à Accra, au Ghana, ont renvoyé à un nouveau sommet le 3 juillet toute décision concernant le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, en proie à des changements anticonstitutionnels de gouvernement. La Cédéao a décidé "de maintenir les sanctions imposées" et de "continuer le dialogue afin de parvenir à un accord permettant une levée graduelle des sanctions à mesure que les étapes de la transition seront franchies".

R. I.

SECTEUR PUBLIC DE LA SANTÉ

Un limogeage, et après ?

À la suite de sa visite, vendredi, au Centre hospitalo-universitaire Benbadis, à Constantine, et son constat de la situation déplorable dans certains services, la sanction est vite tombée : le directeur du CHU Benbadis a été relevé de ses fonctions. Ce n'est pas le premier limogeage dû aux dysfonctionnements dans des établissements de santé.

Ce ne sera pas le dernier, si les problèmes de fond, listés et connus, ne sont pas traités en même temps, et si le contrôle sur le fonctionnement du système de santé n'est pas renforcé. Sur ces deux points, la participation de la population, directement concernée, est indispensable. Le ministre de la Santé a reconnu le rôle, qu'il a salué, des citoyens et de la société civile aux côtés des professionnels de la santé dans les efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19. Au nom de l'État et de la corporation médicale nationale, Abderrahmane Benbouzid a exprimé son admiration et sa reconnaissance à ces associations, estimant qu'«en accomplissant leur devoir, ces hommes et ces femmes, des jeunes pour la plupart, nous ont montrés que leur tâche n'était pas facile et sans risque, et que la santé est un objectif qu'on ne saurait atteindre sans la synergie entre les institutions et la société toute entière».

Les pouvoirs publics devraient tirer les leçons de cette large participation à la lutte contre la pandémie de Covid-19, pour envisager des formes de concertation avec la



Ph. : DR

population, les jeunes, les associations qui peuvent apporter beaucoup plus encore au système de santé pour l'améliorer et le rendre plus efficace dans la réponse qu'il apporte aux attentes des Algériens. Naturellement, les premiers à être sollicités doivent être les personnels de santé. Au début de cette année, le président du Syndicat national des personnels de santé publique, Lyès Merabet, invité du Forum du Courrier d'Algérie, a insisté sur l'implication des personnels de la santé, toutes catégories confondues, dans la réflexion et l'élaboration de propositions pour permettre à notre système de santé de prendre son essor. Lui-même a émis une série de recommandations dans ce sens. Entre autres : valoriser le travail des blouses blanches du secteur public, par l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles ainsi que la mobilisation des moyens pour l'exercice de leurs différentes missions. Avec les élus de l'Assemblée

populaire nationale, la concertation est établie à travers sa commission Santé qui effectue des sorties dans les wilayas pour examiner la réalité sur le terrain, et identifier les lacunes et les problèmes dont souffre le secteur, et qui affectent négativement les services de santé fournis au citoyen et aggravent les souffrances du patient en particulier.

Lundi dernier, la commission a reçu le ministre de la Santé et lui a fait part des carences qu'elle a observées au cours de ses sorties, principalement la pénurie de médecins spécialistes généralistes, le manque de médicaments, de moyens et d'équipements médicaux, ou leur défaillance, comme les scanners. C'est un véritable diagnostic que la commission Santé de l'APN a présenté au ministre qu'elle a accompagné de recommandations pour améliorer la situation. La même concertation existe-t-elle au niveau décentralisé entre élus locaux (Assemblées populaires de wilaya et communales)

et les responsables des établissements de santé de proximité ? Cela permettrait de pallier les inconvénients de la centralisation dans la gestion du système de santé. Les membres des APW et des APC sont en mesure d'apporter leur contribution dans l'identification des besoins de santé et dans la définition des orientations à mettre en œuvre dans les établissements de proximité.

Les syndicats et les partis politiques ont sûrement, eux aussi, leur idée sur la démarche pour améliorer le système de santé au bénéfice de la population. La population, directement ou à travers ses élus et ses associations, peut assumer une fonction de contrôle sous la forme d'alerte lancée pour signaler ou dénoncer les dysfonctionnements ou les écarts dans les comportements. Il s'agit du bien-être social de tous. Pour cela, la gestion du système de santé doit être ouverte sur la population.

M'hamed Rebah

ALORS QUE L'EX-« GOLDEN BOY » EST MAINTENU EN PRISON

Les frères Keramane acquittés dans l'affaire Khalifa

Le Tribunal criminel de la Cour de Blida a condamné hier le principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Rafik Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa, à dix-huit (18 ans) de prison ferme assortie d'une amende de un million de dinars et acquitté huit autres accusés, dont les frères Keramane, Abdelwahab et Abdenour. Au terme du procès en appel des 15 accusés dans l'affaire Khalifa Bank, le tribunal criminel de la Cour de Blida a condamné le principal accusé Abdelmoumène Rafik Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa, à dix-huit ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars avec confiscation de tous les biens saisis pour association de malfaiteurs, falsification de documents officiels, usage de faux, vol en réunion, escroquerie, abus de confiance, falsification de documents bancaires et banqueroute frauduleuse. Abdelmoumène Khalifa a en revanche été acquitté du chef d'accusation de trafic d'influence. Le tribunal criminel de Blida a acquitté huit autres accusés, dont l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelwahab Keramane, son frère Abdenour et sa fille Yasmine, des charges retenues contre eux, au même titre qu'Ali Aoun et Ighil Ali Ameziane, qui a bénéficié de la levée de la mise sous séquestre de sa villa. L'ancien directeur de la principale agence de la Banque de développement local (BDL) de Staouéli, Issir Idir Mourad, a été condamné à cinq ans de prison pour participation à la falsification de documents officiels.

ciels. Il a été acquitté de l'accusation d'association de malfaiteurs. Des peines allant de deux ans de prison avec sursis assortie d'une amende de 20 000 dinars à huit ans de prison assortie d'une amende de 500 000 dinars ont été prononcées à l'encontre de cinq autres accusés. Les accusés condamnés ont un délai de huit jours, à compter du 8 juin 2022, pour faire appel de cette décision devant la Cour suprême. Dans cette affaire, le principal accusé Abdelmoumène Khalifa (auditionné par visio-conférence à partir de l'établisse-

ment pénitentiaire de Chlef) est poursuivi avec quatorze autres accusés pour plusieurs chefs d'inculpation, dont association de malfaiteurs, vol en réunion, escroquerie, abus de confiance, falsification de documents bancaires, corruption, abus de confiance et falsification de documents officiels. En novembre 2020, le tribunal criminel de la Cour de Blida avait condamné les accusés dans l'affaire Khalifa à des peines allant jusqu'à dix-huit ans de prison ferme et acquitté douze autres accusés.

S. Oub.

UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION

L'Algérie fait son grand retour n'en déplaise au Maroc

L'Algérie est revenue en force sur la scène audiovisuelle continentale avec son élection au poste de deuxième vice-président de l'Union africaine de Radiodiffusion (UAR), selon le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali et un fait et signe contre les détracteurs de l'Algérie, dont le Maroc qui a tenté en vain, d'entraver cette victoire pour l'Algérie et les intérêts africains, dont garantir la souveraineté africaine sur les ondes. Intervenant, hier matin, sur les ondes de la Radio Algérie internationale (RAI),

Baghali, a indiqué qu'en remportant ce poste, l'Algérie signe une énième victoire contre le Maroc, qui a essayé de l'empêcher de jouer son rôle de leader en Afrique et d'être membre du bureau exécutif de l'UAR. Sur l'importance du poste de vice-président de l'UAR, le directeur général de la Radio algérienne, a indiqué qu'il s'agit « d'une reconnaissance de l'engagement de l'Algérie, au sein de l'UAR, pour préserver les droits de l'Afrique dans l'exploitation des ondes et de la bande passante », qui forment, a-t-il poursuivi « une question cen-

trale », car ajoute-t-il « l'enjeu de l'heure actuelle pour les États et les établissements de diffusion, est de garantir leur souveraineté sur les ondes », explique-t-il. Consciente du développement technologique qui menace les stations de diffusion radiophonique et télévisuelle, l'UAR a également publié une note dans laquelle elle s'oppose à l'élargissement de l'utilisation des ondes, sous le slogan mondial « No change », explique Baghali, qui annonce la participation prochaine de l'UAR au Sommet mondial des ondes. Pour cela, une équipe de

travail de six pays, dont l'Algérie a été constituée pour se préparer à ce sommet mondial, en vue notamment pour défendre les intérêts des pays africains. Lors de son intervention, le DG de la Radio algérienne, Mohamed Baghali a rappelé, par la même occasion, que l'Assemblée générale de l'UAR a émis, pour la première fois depuis sa création, une mention spéciale et des remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts visant le développement du continent africain.

R. N.

INITIATIVE DE RASSEMBLEMENT DU PRÉSIDENT Benbaïbèche et Zerouati acquis à la cause

En poursuivant les rencontres avec la classe politique dans le cadre de l'initiative du « rassemblement », le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré, lundi, à la présidence de la République, le président du parti El-Fadjr El-Jadid, Tahar Benbaïbèche et la présidente du parti Tajamoue Amal El-Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati. Les deux convives du palais d'El-Mouradia ont affirmé leur soutien à cette démarche « ambitieuse ». Dans une déclaration, au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, Benbaïbèche a indiqué que la rencontre était « caractérisée par une franchise absolue », au cours de laquelle « de nombreuses questions intéressantes le citoyen ont été évoquées, notamment celles liées aux aspects socio-économiques », ajoutant que le président de la République a présenté des solutions pour les « problèmes soulevés et les perspectives futures ». Benbaïbèche a, en outre, indiqué que le Président « est porteur d'un projet ambitieux digne de soutien et d'appui », d'autant qu'il « est conscient des obstacles pouvant entraver la mise en œuvre de ce projet ». Il a en outre révélé que « plusieurs questions avaient également été abordées au cours de cette rencontre, dont le dossier de l'agriculture qui doit profiter d'une forte impulsion à même de l'ériger en secteur stratégique pour l'État, étant un important facteur de stabilité ». De son côté la présidente de TAJ, Fatima Zohra Zerouati, a affirmé le jour même, que l'Algérie avait besoin aujourd'hui de « l'initiative de rassemblement » et de la formation d'un « front interne solide » pour faire face aux différents défis. En effet, Zerouati a déclaré que sa rencontre avec Tebboune était « très riche » au cours de laquelle « plusieurs questions relatives aux préoccupations des citoyens ont été évoquées ainsi que le dossier de l'investissement dans plusieurs secteurs ». Indiquant avoir évoqué avec le président de la République « le besoin de l'Algérie aujourd'hui de l'initiative de rassemblement et d'un front interne solide lui permettant de faire face aux différents défis », Zerouati a plaidé pour l'ouverture d'« un dialogue traitant de toutes les préoccupations des citoyens ». Elle a mis en avant l'importance de construire une économie nationale génératrice de richesse et de nouveaux postes d'emploi pour que l'Algérie soit « immunisée contre toute crise qu'elle pourrait subir ». « Les consultations que le Président mène avec la classe politique se veulent un mécanisme important pour la bonne gouvernance », a-t-elle fait valoir, qualifiant cette rencontre de « tradition louable par laquelle la classe politique peut rendre compte de la réalité de la société et se consacrer à ses priorités ». Par ailleurs, la présidente du parti TAJ a indiqué que la diplomatie algérienne « marque un retour en force et devrait s'acquitter de grands rôles au double plans régional et international », relevant que « la priorité actuelle est d'édifier une Algérie forte où la patrie et le citoyen sont au-dessus de tout autre considération ».

Sarah O.

BEAUCOUP DE FAMILLES ONT RENONCÉ AU SACRIFICE

Trop cher le mouton de l'Aïd El-Adha

À quelques semaines de la célébration de l'Aïd El-Adha, les prix du bétail, essentiellement des moutons, connaissent une hausse vertigineuse à tel point que cela pousse de nombreuses familles à renoncer à son achat pour cette année.

Après un mois de Ramadhan ayant accablé la bourse des ménages en raison de la hausse, sans précédent, des prix des produits de très large consommation dont les fruits et légumes, et qui s'en est suivi par une autre hausse des produits essentiels à la confection des gâteaux et aussi des vêtements de l'Aïd pour enfants, les familles algériennes se retrouvent encore une fois face à un dilemme de la flambée des prix des moutons, essentiels pour la célébration de l'Aïd El-Adha. Comparé aux années précédentes, le prix du mouton a marqué une hausse de plus de 10 000 Da. À en croire les propos du secrétaire général de l'Union nationale des agriculteurs algériens, Taher Krami, l'origine de cette flambée serait due à la cherté des fourrages. Si l'on s'attendait à la chute des prix en raison de la sécheresse laquelle fait face le pays, il n'en sera pas le cas, souligne la même source, qui pointe du doigt essentiellement les spéculateurs de provoquer cette flambée en relevant les prix à leur guise. Krami a expliqué que l'absence de contrôle ne fera que compliquer davantage la situation, appelant, à cet effet, les autorités, à leurs têtes les ministères du Commerce et de l'Agriculture, à intervenir et mettre fin à la spéculation, et à la régulation des prix mais aussi au soutien des éleveurs. Il faudra noter que les points de vente de moutons ne devront pas tarder à se manifester. Alors que les prix s'annon-



cent déjà inaccessibles, l'offre sera pourtant abondante puisque les éleveurs ont décidé de liquider leurs bétails en raison de la vague de sécheresse ayant eu des répercussions sur les besoins de l'élevage. En effet, il risque d'y avoir un surplus de l'offre puisque des éleveurs et des agriculteurs, lourdement touchés par le stress hydrique qui frappe le pays, notamment la région des Hauts-Palataux et le Sud, ont décidé de vendre le tout de leur élevage car ne pouvant plus faire face à cette situation exceptionnelle, et ce à des prix très bas. Selon les témoignages des éleveurs de la wilaya de Sétif des différentes régions, telles que Hammam soukhna, Aïn Azel, Aïn Oulmène et Salah Bey; la hausse sans précédent des prix d'aliments pour le bétail est l'une des raisons principales de cette catastrophe sachant que le prix d'un quintal de son a atteint 4800 dinars tandis que l'orge a atteint le seuil des 6000 dinars, en plus de la diminution des zones propices au pâturage. Le vice-président de la fédération des éleveurs,

Omrani Ibrahim, avait qualifié la situation de « crise majeure » qui affecte la quasi-totalité des Hauts-Plateaux et des Aurès. En attendant l'amélioration des conditions climatiques Omari avait recommandé aux éleveurs, comme solution, de vendre au plus vite le bétail le plus vieux et de laisser les jeunes moutons jusqu'à l'approche de l'Aïd. Il faut relever, cependant, qu'outre les causes suscitées, le problème de l'informel et de la main mise des spéculateurs restent le facteur majeur à l'origine de la flambée des moutons mais aussi des autres produits de large consommation. À chaque occasion de fête religieuse les spéculateurs réussissent à imposer leur diktat, bravant ainsi toutes les lois. Face à cette situation, force est de dire que le ministère du Commerce et ses services de contrôle échouent à mettre fin à la spéculation qui gangrène l'activité commerciale qui ne cesse d'accabler le pouvoir d'achat des consommateurs et de surtout affaiblir l'économie nationale.

Ania Nch

LE WALI EN A FAIT LUI-MÊME LA DÉCOUVERTE LORS D'UNE VISITE INOPINÉE

Des centaines de milliers de pots de yaourt et de flacons de jus impropres à la consommation saisis à Oran

Il y a quelques jours, nous avons dénoncé la tricherie sur la qualité des produits de large consommation et l'omnipotence des services en charge du contrôle. Nous avons affirmé dans notre précédent article que le phénomène était devenu courant à Oran, au point où la santé du consommateur est devenue le dernier des soucis des commerçants véreux. Dimanche, le wali d'Oran, à l'occasion d'une inspection inopinée d'un dépôt de produits laitiers à El-barki, a fait une découverte qui fait froid au dos. En effet 146 200 pots de yaourt, et 4 200 unités de jus, impropres à la consommation humaine ont été découverts. De plus, le système de froid qui affichait 20°, n'était pas conforme aux normes qui recommandent une fourchette de 0° à 4° pour la conservation des produits laitiers. Le président de la commission hygiène et santé de l'Apw et le président du bureau d'Oran de l'Association



de protection du consommateur et son environnement (APOCE), ont été invités pour constater l'ampleur de la découverte et pour envisager les mesures nécessaires à prendre. Il faut reconnaître que le laxisme affiché par les services chargés du contrôle des produits de large consommation humaine a ouvert la voie à toutes les dérives. Les découvertes de viandes de mulet vendues comme viande d'origine bovine, de quantités de viandes congelées, arrosées

d'eau de Laval (un produit utilisé pour donner un aspect de fraîcheur aux viandes avariées), ou encore de la viande hachée d'origine douteuse, sont aujourd'hui légion ce qui pousse le consommateur à s'interroger sur l'efficacité du système de contrôle et sur les réponses judiciaires pour réprimer toute tricherie. Certes, à la décharge des services de contrôle, le manque de personnel et de moyens peut être invoqué pour justifier les manquements consta-

tés mais, il faut reconnaître que la situation a pris des proportions alarmantes, au point où même des établissements hôteliers et de restauration, bardés d'étoiles, ont été pris la main dans le sac usant de tricherie dans la qualité de leurs produits et prestations. Il faut, par ailleurs, souligner que le moment est venu d'apporter de nouvelles réponses aux comportements contraires à la loi de certains commerçants cupides.

Les fermetures administratives prises par arrêté communal ne suffisent plus à juguler le phénomène. Le cas de certains commerces, enfreignant la loi et qui ont ouvert leurs portes laisse perplexe et interroge les pouvoirs publics sur le pouvoir dissuasif des mesures prises à leur encontre. À noter que la quantité de yaourt et de jus saisie a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique de Hassi Bou-nif.

Slimane B.

DANS UN DOUBLE CARAMBOLAGE SPECTACULAIRE

Deux morts et 18 blessés sur l'autoroute à Bouira

Le tronçon de l'autoroute Est/Ouest traversant la wilaya de Bouira à enco-re englouti des vies humaines a indiqué un communiqué de la Protection civile rendu public durant la matinée d'hier. En effet, selon le document en question deux carambolages ont été enregistrés durant la journée d'hier sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya de Bouira, exactement au niveau de la descente dangereuse de la commune de Djebahia, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Le premier carambolage a eu lieu aux environs de 3h15 du matin, lorsque un camion de gros tonnage et six véhicules légers sont entrés en collision. Le drame s'est soldé par la mort sur le coup d'une personne, un jeune homme âgé 36 ans, et des blessures plus ou moins graves pour 12 autres personnes parmi les occupants des véhicules en question. Peu de temps, et dans le même endroit un autre accident du même genre, un carambolage à été encore enregistré. Cette fois-ci encore la collision à eu lieu entre un camion de gros tonnage et six véhicules légers. Ici encore, le drame s'est malheureusement soldé par la mort sur le coup d'un usager de ce tronçon de la mort un homme de 46 ans, pendant que six autres s'en sont sortis par des blessures graves. Les éléments de la Protection civile sont intervenus aussitôt alertés. Ils ont transféré les blessés aux hôpitaux de Bouira et Lakhdaria, pendant que les deux corps sans vie ont été placés dans la morgue de l'Eph Mohamed Bou-diaf du chef-lieu de la wilaya. Les éléments de la Gendarmerie nationale relevant de la brigade de la commune de Djebahia ont de leur côté ouvert des enquêtes dans le but de situer les responsabilités dans ces deux drames. Il importe de souligner enfin que ce tronçon enregistre quotidiennement des accidents de la circulation, ce qui oblige à lancer un appel aux services concernés afin de se pencher sur la situation de ce tronçon et trouver des solutions adéquates afin d'éviter les dangers qui y existent et qui sont malheureusement les causes des accidents fréquents sur les lieux.

Omar Soualah

CONSEIL DE LA NATION

Les travaux en séance plénière se poursuivent

Le Conseil de la nation poursuit, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat de deux projets de loi fixant les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle ainsi que les procédures civiles et administratives. La séance sera consacrée, selon le communiqué de cette Institution, à "la présentation et au débat du projet de loi organique fixant les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle ainsi que le projet de loi modifiant et complétant la loi 08-09 du 25 février 2008 portant code de procédures civiles et administratives", selon la même source. Cette séance prévoit "la présentation du projet de loi par le représentant du gouvernement ainsi que la présentation du rapport préliminaire de la commission des affaires juridiques et administratives y afférent, qui seront suivies par les interventions des membres du Conseil de la nation et les réponses du représentant du gouvernement aux interventions des membres".

R. N.

RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Trois acteurs pour établir la connexion

Le protocole d'entente entre l'Institut HABA, l'ANVREDET et la plateforme d'AL-FARABI a pour objectif de contribuer à combler le fossé entre la recherche universitaire et les besoins du secteur socio-économique par la mise sur le marché de produits innovants issus des secteurs de la formation et la recherche.



Ph: DR

L'ANVREDET étant le principal réceptacle des projets issus des incubateurs permet l'accompagnement et l'identification des projets matures vers une valorisation. L'Institut HABA vise à garantir via la plateforme AL-FARABI un excellent ressource scientifique et technologique favorable au développement de l'écosystème d'innovation. En s'appuyant sur un environnement «open source» et avec une

architecture structurellement évolutive, la plateforme AL-FARABI permet de rendre possible l'intégration de toute solution issue des startups, des chercheurs universitaires et des opérationnels du secteur de l'énergie pour stimuler, accompagner et valoriser le contenu local au niveau de l'industrie pétrolière. Les activités de collaboration dans le cadre de l'entente s'inscrivent dans le but d'assurer un transfert d'expertise dans les domaines technologiques et du dévelop-

pement de la pédagogie entrepreneuriale, la formation en gestion des dispositifs de création et de développement de projets d'affaires novateurs et structurants, ainsi que l'accompagnement en matière de commercialisation des produits innovants issus de cette collaboration. L'Institut HABA fournira l'assistance et l'appui nécessaire pour la réalisation des objectifs susmentionnés, ainsi qu'à la formation du personnel concerné de l'ANVREDET et les incubateurs. Son

champ d'action couvrira essentiellement les thèmes suivants : l'Aide au développement des nouvelles filières entrepreneuriales académiques, notamment la création de start-up et « spin-off universitaire » ; la formation en gestion des processus de démarrage de projets à vocation universitaire et R & D ; la formation, l'encadrement et l'accompagnement de futurs chefs d'entreprises issus des spin-off ou promoteurs de PME/PMI et suivi des avantages octroyés aux porteurs de projets ; l'aide à la mise en place d'un système de gestion du processus d'incubation ; l'accompagnement des entreprises en matière d'expression de besoins en termes d'externalisation d'activités, l'aide à l'intégration des technologies de l'information et de la communication, et enfin la mise à la disposition de l'écosystème le carnet d'adresses des experts afin de promouvoir les meilleures startups à l'international.

Ania Nch

RESTRUCTURATION DE LA FILIÈRE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Plaidoyer pour une feuille de route

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a appelé, hier à Alger, à élaborer "une feuille de route" pour restructurer la filière des industries graphiques et l'adapter "aux exigences du secteur économique et aux besoins du marché de l'emploi en termes de main d'œuvre qualifiée". S'exprimant lors d'une rencontre nationale sur l'évaluation de la filière professionnelle "arts et industries graphiques" et son adaptation aux exigences du marché de l'emploi, le ministre a appelé les participants, en l'occurrence les cadres du secteur et les représentants du secteur économique, à élaborer "une feuille de route permettant d'unifier les concepts et la méthodologie de travail en vue de restructurer cette filière professionnelle". Cette rencontre s'inscrit dans

le cadre des démarches du secteur tendant à "adapter les formations aux exigences du secteur économiques et à répondre efficacement aux besoins du marché de l'emploi en termes de main d'œuvre qualifiée", a fait savoir le ministre. "Les nouvelles règles en matière de concurrence économique et les transformations techniques et technologiques touchant en profondeur la qualité des qualifications et le niveau de compétences requises, tant par les individus pour leur insertion sociale et professionnelle que par les sociétés pour la concurrence, ont mené le secteur à adopter la politique d'autoévaluation et à rechercher les mécanismes lui permettant d'être au diapason de ces transformations et en totale harmonie avec son environnement", a déclaré le ministre.

Dans le contexte "des développements technologiques que connaît cette filière professionnelle à l'instar des autres domaines, il est impératif d'adapter ces spécialités avec les exigences et les besoins du marché de l'emploi", ce qui nécessite, a-t-il dit, "une lecture critique pour les spécialités proposées dans la nomenclature des filières professionnelles et les programmes de formation et des équipements pédagogiques utilisés dans le processus de la formation". Le ministre a exprimé son souhait "de voir cette initiative se généraliser à toutes les filières professionnelles au nombre de 23 dans la nomenclature des filières et des spécialités professionnelles afin d'élaborer une nomenclature en adéquation avec les normes exigées par le secteur économique".

APS

S. Oub.

COMMERCE ET PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

Le premier Forum arabe annuel s'ouvre à Alger

Algérie a abrité hier le premier Forum arabe annuel sur le développement des capacités postales arabes dans le e-commerce et le e-paiement, consacré à l'échange d'expertises et à la réflexion sur les mécanismes de développement de ces domaines dans la région arabe. Ce forum a été organisé en Algérie à l'occasion de la 41ème session du Comité arabe permanent de la Poste (5-9 juin), au Centre international des conférences, Abdelatif-Rahal (CIC, Alger) ayant vu la participation du directeur général de l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication, du directeur de la gestion des télécommunications et de l'information au sein de la Ligue arabe et le représentant et du directeur général de l'Union postale universelle (UPU). Le directeur général d'Algérie Poste, Louaï Zaïdi, a indiqué que l'Algérie voulait faire de ce forum un "espace fertile" d'échange d'expertises et d'expériences et une occasion pour lancer une réflexion sur tout ce qui concerne les projets de déve-

loppement du commerce électronique et de l'économie numérique dans la région arabe afin de parvenir à un développement durable pour les peuples arabes.

À ce propos, Zaïdi a souligné que parmi les priorités majeures de l'Algérie figurait "le lancement d'une économie numérique basée sur l'innovation technologique" en assurant un environnement numérique permettant aux organes et institutions "d'accélérer le rythme de transition numérique".

Il a ajouté que l'Algérie soutenait le secteur postal, qui joue un rôle "vital" dans la vie quotidienne du citoyen et l'accompagnait dans son parcours numérique qu'il a engagé il y a des années afin de moderniser ses services. Et d'ajouter qu'Algérie Poste avance à "pas sûrs en matière de numérisation et de e-paiement, grâce au lancement de services électroniques à travers tout le territoire national".

R. E.

FINANCES

La Banque de l'habitat devrait voir le jour d'ici un mois

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le ministre des Finances de préparer le texte de loi relatif à la création de la Banque de l'habitat dans un délai ne dépassant pas un mois, selon un communiqué du Conseil des ministres. Concernant le projet de créa-

tion de la Banque de l'habitat, « Le Président a instruit le ministre des Finances de préparer le texte de loi dans un délai ne dépassant pas un mois », précise la même source. Le président de la République a également donné des instructions pour « préparer la phase transitoire entre la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) et la Caisse nationale

ALGÉRIE- ALLEMAGNE

Boughali salue la qualité du partenariat d'entreprises

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de la Fédération d'Allemagne en Algérie, Mme Elisabeth Wolbers, avec laquelle il a passé en revue les relations distinguées entre les deux pays, notamment au niveau parlementaire, a indiqué un communiqué de l'APN. Au début de la rencontre, Boughali a salué « la qualité de la coopération économique et du partenariat entre les entreprises algériennes et allemandes, que les deux pays aspirent à développer », rappelant « les positions fermes de l'Algérie vis-à-vis des questions justes, en tête desquelles les causes des peuples palestinien et sahraoui ». Il a également passé en revue, à l'occasion, la situation actuelle dans la région du Sahel et en Libye, affirmant, à leurs sujets « la vision de l'Algérie, qui est basée sur la nécessité que la solution soit interne et loin des ingérences étrangères ». Pour sa part, l'ambassadrice d'Allemagne a exprimé sa satisfaction quant au niveau des relations bilatérales et a mis l'accent sur « le caractère exceptionnel de la coopération économique qui peut être renforcée après la promulgation de la loi sur l'investissement », exprimant son intérêt pour les échanges culturels entre les deux pays. Au plan politique, « l'ambassadrice a réitéré la position de l'Allemagne concernant les questions internationales et la nécessité de recourir au droit international, y compris pour la question du Sahara occidental », selon la même source.

S. Oub.

PÉTROLE

Le prix du Brent proche des 120 dollars

Les prix du pétrole étaient pris dans des vents contraires hier, avec une augmentation de l'offre disponible sur le marché qui demeure toujours insuffisante pour répondre à la demande grandissante de brut. Vers 10H00 GMT (12H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août baissait de 0,39% à 119,04 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI), américain pour livraison en juillet perdait 0,41% à 118,01 dollars. Les cours du pétrole hésitaient entre gains et pertes, mais restent à des niveaux très hauts, proches de la barre des 120 dollars le baril. Les compagnies pétrolières « Eni et Repsol ont été autorisés par le Département d'État américain à commencer à expédier du brut vénézuélien vers l'Europe à partir de juillet pour remplacer les barils russes perdus », explique Tamas Varga, analyste chez PVM Energy, de quoi détendre le marché.

S. O.

S. O.

RESCAPÉ D'UN VOTE DE DÉFIANCE

Boris Johnson en quête d'un nouveau souffle

Il a sauvé son poste mais sa position est pour certains intenable: Boris Johnson cherche à tourner la page des scandales mais doit rassembler un parti divisé et reconquérir ses électeurs.

Le chef du gouvernement britannique a survécu lundi à un vote de défiance des députés de son Parti conservateur provoqué par des frondeurs excédés des scandales comme le "partygate", ces fêtes à Downing Street pendant les confinements anti-Covid. Même s'il ne peut pas être visé par une autre motion de défiance pendant un an, il a pour délicate mission de séduire de nouveau ses troupes et son électorat échaudé par les scandales et étranglé par l'inflation, au plus haut en 40 ans. S'exprimant au début d'un conseil des ministres mardi matin, Boris Johnson a déclaré que son gouvernement était enfin capable de "tirer un trait" sur les polémiques. Son objectif est désormais de "faire avancer le pays" en s'appuyant sur des mesures bénéficiant aux Britanniques, en pleine crise du pouvoir d'achat. Bien qu'il se soit félicité d'un résultat "convaincant" à l'issue du vote à bulletin secret, plus de quatre députés



PH. DR

de son camp sur dix (148 sur les 359 votants) ont indiqué qu'ils n'ont pas confiance en lui, reflétant l'ampleur du malaise et du coup porté à son autorité sur sa majorité. À titre de comparaison, l'ancienne Première ministre Theresa May avait survécu en 2018 à une motion de défiance avec une plus grande marge, avant d'être contrainte à la démission quelques mois plus tard.

"HUMILIATION"

En cas de défaite, une élection interne aurait été convoquée pour désigner un nouveau leader du parti, qui serait devenu chef du gouvernement. Mais si les rumeurs grondent sur les noms d'éventuels candidats à son remplacement, aucun ne se distingue vraiment, ce qui profite à Boris Johnson. Arrivé triomphalement

au pouvoir en 2019, Boris Johnson doit cependant remonter la pente après avoir vu chuter sa popularité, comme le soulignent les journaux. Le quotidien de gauche The Guardian a évoqué une "humiliation" tandis que le conservateur The Telegraph souligne que les Tories sortent "divisés" du vote et évoque un simple "répit" pour le Premier ministre, "gravement atteint". Soucieux de restaurer son autorité, le dirigeant âgé de 57 ans pourrait remanier son gouvernement pour récompenser ses proches alliés et évincer ses plus tièdes soutiens, selon la presse.

Parmi les fidèles, le ministre de la Justice, Dominic Raab a exhorté les rebelles à "respecter le vote" et appelé à "aller de l'avant", en écho au message du Premier ministre. Boris

Johnson est fort d'une "énergie renouvelée" après avoir "clairement" remporté le vote, a-t-il assuré sur SkyNews. Les dégâts sont cependant "considérables", a prévenu l'ancien dirigeant conservateur William Hague dans The Times. "Des mots ont été prononcés qui ne peuvent être rétractés, des rapports publiés qui ne peuvent être effacés et des votes ont été exprimés qui montrent un niveau de rejet plus grand que jamais pour un dirigeant conservateur". Malgré le soulagement d'avoir convaincu une majorité de députés Tories, Boris Johnson n'en a pas terminé avec les répercussions du "partygate". Après celles de la police et de la haute-fonctionnaire Sue Gray, une autre enquête, cette fois parlementaire, est prévue. Si cette dernière conclut, a priori à l'autome, que Boris Johnson a trompé la Chambre des Communes en affirmant ne pas avoir enfreint les règles, il est censé démissionner.

Deux élections partielles le 23 juin auront aussi valeur de test pour le dirigeant conservateur qui a écarté lundi l'hypothèse de législatives anticipées. Les sondages se succèdent et sont catastrophiques pour la majorité, de moins en moins convaincue que son chef, triomphant dans les urnes en 2019, est le mieux placé pour les conduire à la victoire aux législatives de 2024.

ASSAUT SUR LE CAPITOLE Cinq militants d'extrême droite inculpés pour "sédition"

Une figure clé de l'extrême droite américaine, Henry Tarrio, et quatre autres membres de la milice des "Proud Boys" ont été inculpés lundi de "sédition" pour leur rôle dans l'assaut sur le Capitole le 6 janvier 2021, a annoncé le ministère de la Justice. Les cinq hommes, âgés de 31 à 45 ans et détenus depuis plusieurs mois, faisaient jusque-là l'objet de poursuites pour "association de malfaiteurs" en vue de gêner une procédure officielle ou pour violences. L'accusation de "sédition", très rarement utilisée et passible de 20 ans de prison, va plus loin. Elle implique d'avoir comploté contre le gouvernement ou une de ses lois. Depuis l'attaque par des partisans de Donald Trump contre le siège du Congrès, au moment où les élus certifiaient la victoire de son rival Joe Biden à la présidentielle de 2020, plus de 810 personnes ont été arrêtées et inculpées, le plus souvent pour intrusion dans un bâtiment fédéral. Seule une poignée, tous membres d'une autre milice radicale baptisée les "Oath Keepers", font également l'objet de poursuites pour "sédition". En parallèle, une commission d'enquête parlementaire tente de faire la lumière sur le rôle joué par l'ex-président républicain et ses proches dans ce coup de force. Elle doit présenter jeudi ses premières conclusions, lors d'une audition très attendue. En attendant, l'acte d'inculpation adopté lundi par un grand jury accuse Henry Tarrio et quatre de ses lieutenants d'avoir coordonné l'intrusion d'une centaine de membres de cette milice, créée en 2016, dans le Capitole. Lui-même n'était pas sur place: deux jours plus tôt, il avait été interpellé pour la destruction d'une banderole "Black Lives Matter" et alors qu'il se trouvait en possession de chargeurs d'arme interdits dans la capitale fédérale. Il avait été remis en liberté le 5 janvier 2021 avec ordre de rester hors de Washington.

SOMALIE

« Course contre la montre" pour éviter la famine, alerte l'ONU

Les Nations unies sont engagées dans "une course contre la montre" pour éviter une famine en Somalie, où plus de 200 000 personnes sont particulièrement menacées dans un contexte de sécheresse record. Au total, quelque 7,1 millions de personnes - soit près de la moitié de la population - souffrent actuellement de la faim, mais pour les 213 000 personnes les plus touchées, la situation est désormais catastrophique et urgente, selon une nouvelle évaluation des agences de l'ONU. "Nous devons agir immédiatement pour prévenir une catastrophe humanitaire", a déclaré El-Khidir

Daloum, le directeur national du Programme alimentaire mondial en Somalie, cité dans un communiqué.

"La vie des plus vulnérables est déjà menacée par la malnutrition et la faim, et nous ne pouvons pas attendre l'apparition de la famine pour agir. C'est une course contre la montre pour prévenir la famine", a-t-il souligné. Plusieurs saisons de pluies consécutives ont échoué dans la Corne de l'Afrique, provoquant la pire sécheresse en 40 ans et une crise alimentaire majeure concernant le Kenya, l'Éthiopie et la Somalie. Mais l'ampleur des besoins en Somalie est telle - en plus d'un manque criant de

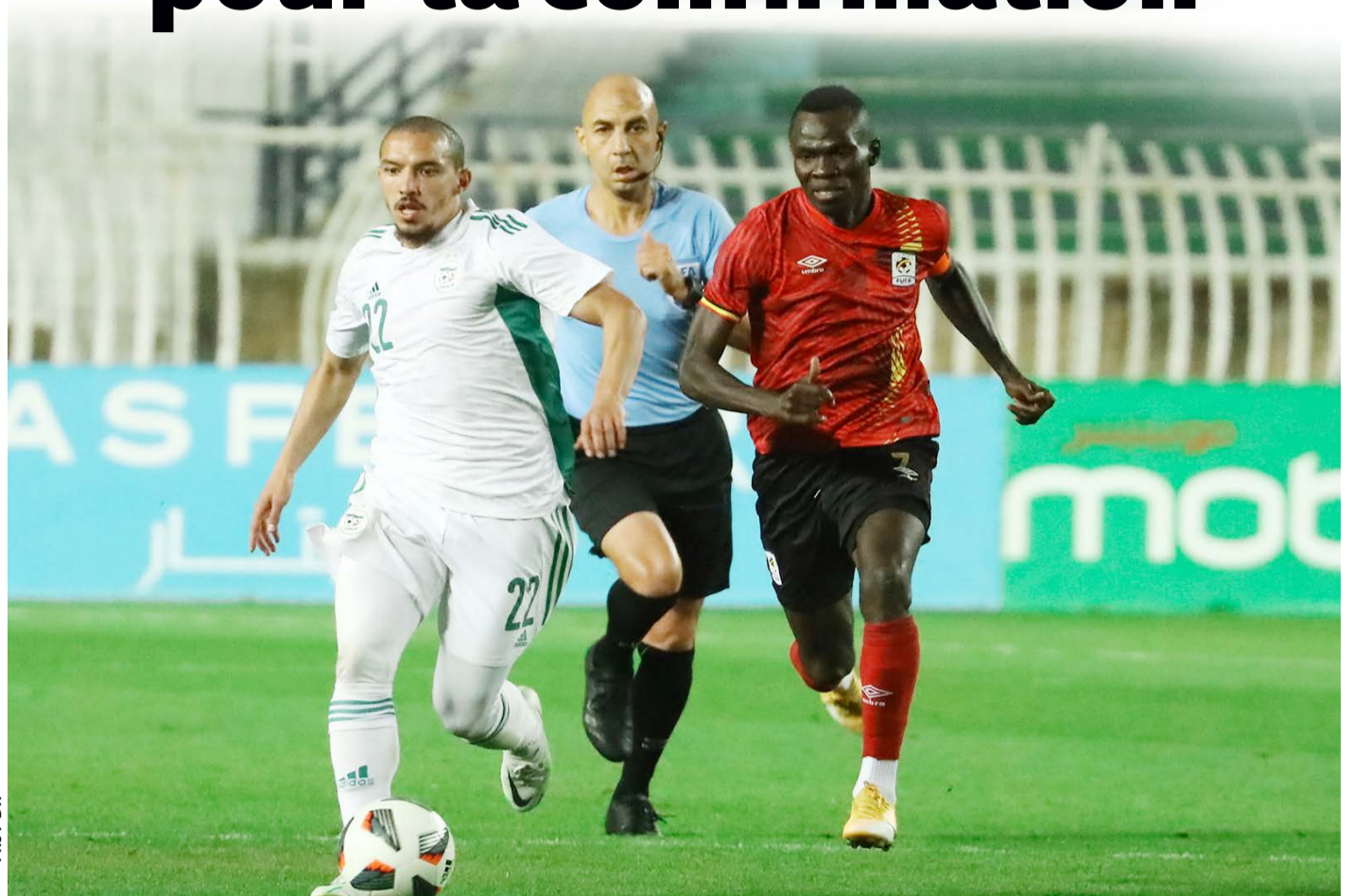
financements - que les groupes d'aide y consacrent les ressources dont ils disposent pour éviter la répétition d'une famine en 2011 qui avait causé la mort de 260.000 personnes. Plusieurs régions de Somalie sont menacées de famine, en particulier dans le sud où la présence de membres radicaux shebab, affiliés à Al-Qaïda, rend l'accès humanitaire difficile. Trois millions de têtes de bétail sont mortes à cause de la sécheresse depuis la mi-2021, un bilan désastreux pour un pays essentiellement pastoral où les familles dépendent de leurs troupeaux pour la viande, le lait et le commerce. Les prix des denrées alimen-

taires montent également en flèche, stimulés par les mauvaises récoltes locales et la flambée des coûts des importations causée en partie par le conflit en Ukraine. Pour l'heure, moins de 20% de l'argent nécessaire pour éviter une famine a été collecté, mettant de fait des centaines de milliers de personnes face "à un risque très réel de famine et de mort", a déclaré le représentant de la FAO en Somalie, Etienne Peterschmitt. "Nous appelons la communauté internationale à agir rapidement alors que nous avons encore un espoir d'empêcher (...) une famine généralisée en Somalie", a-t-il déclaré.

PUB

ÉLIMINATOIRES CAN-2023 : TANZANIE-ALGÉRIE (17H00)

Les Verts pour la confirmation



Phs : DR

Quatre jours après avoir renoué avec la victoire en battant l'Ouganda pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN-2023, la sélection nationale tentera d'enchaîner un nouveau succès aujourd'hui face à la Tanzanie.

Il s'agit de l'objectif recherché par l'entraîneur national, Djamel Belmadi, qui fait d'une qualification préma-turée au rendez-vous ivoirien de l'été de l'année à venir une priorité.

Cependant, le coach national est conscient de la difficulté de la tâche qui attend ses capés à Dar Es-salem. Il l'a lui-même reconnu peu avant le départ de la délégation algérienne, en déclarant à la presse à partir de l'aéroport international d'Algérie. «Nous avons axé notre travail sur la récupération, un volet très important dans ce genre de rencontres. Tous les joueurs sont aptes et seront présents pour cette 2e rencontre à Dar Es Salaam y compris Hichem Boudaoui qui souffrait d'une blessure, contractée à la veille du match face à l'Ouganda».

Évoquant l'adversaire du jour, qui avait arraché le nul face au Niger (1-1), lors de la première journée disputée au stade de l'Amitié à Cotonou (Bénin), l'entraîneur national a estimé que cette « équipe a énormément progressé par rapport à son état de forme en 2019».

«Il y a une évolution dans le football africain avec de belles infrastructures ce qui a conduit à de bons résultats des équipes comme la Tanzanie qui a énormément évolué, tout en gardant l'ossature générale du groupe », a-t-il ajouté.

Malgré cela, Belmadi table énormément sur la détermination de ses capés d'enclen-

cher un nouveau départ, et ce, après la désillusion des barages qualificatifs. Il est d'ailleurs rassuré par le rôle joué par les cadres de l'équipe pour tirer leurs coéquipiers vers l'avant afin de surpasser la conjoncture difficile née de

la cruelle élimination contre le Cameroun.

À ce propos, Belmadi a salué l'état d'esprit de ses joueurs comme Islam Slimani et Rais M'Bolhi qui « continuent à donner après de longues années passées au

sein de la sélection algérienne».

Dans l'autre match de la 2e journée de ce Groupe F, le Niger se déplacera à Kitende, pour y défier l'Ouganda, mercredi à 14h00.

Hakim S.

IL RESPIRE LA FORME EN CETTE FIN DE SAISON Belaili veut remettre ça à Dar Es-Salem

Véritable attraction du précédent match contre l'Ouganda, Youcef Belaili, auteur d'une prestation XXL lors de la victoire des Verts dans ce match (2-0), avec un somptueux but à la clé, s'est dit déterminé à reproduire la même prestation aujourd'hui en Tanzanie, même si la partie aura lieu dans d'autres circonstances.

L'enfant d'Oran espère continuer sur la lancée, lui qui a donné des signes encourageants sur le plan physique samedi passé, un domaine où il trébuchait avant d'entamer une nouvelle expérience en France depuis février dernier.

Le chef d'orchestre des Verts a lancé un message important pour tous les Algériens avant le départ vers Dar Es-Salem: "Mon message aux supporters algériens est : soyez derrière nous. La Coupe d'Afrique approche et nous allons tout faire pour la gagner. Il était impératif pour nous de gagner ce match contre l'Ouganda, et nous



l'avons fait, c'est le plus important. Nous allons tout faire pour gagner d'autres matchs", a-t-il lancé.

Belaili s'est distingué dans cette rencontre face à l'Ouganda en plantant un magnifique but après avoir mis dans le vent toute la défense Ougandaise. À rajouter son magnifique retourné acrobatique en première mi-temps et si ce n'était le réflexe sauveur du gardien Ougandais,

aurait pu être facilement choisi comme le plus beau but de cette première journée des éliminatoires pour la prochaine CAN.

Voilà qui renseigne du retour au premier plan de Belaili après avoir raté la CAN, tout comme ses coéquipiers, et rendu une copie modeste face au Cameroun en barages qualificatifs pour le Mondial-2022.

H. S.

S
T
R
O
P
S

BOUMERDÈS. ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Plus de 4 milliards de DA de factures impayées

Le montant total des factures impayées par les clients de la société de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya de Boumerdès, cumulé à avril dernier, a dépassé les 4 milliards de DA, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de cette entreprise.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le responsable de la direction de distribution, Abdelmoumene Ali Djamil, a précisé que sur ce montant global, 40% des ces créances soit environ 1,950 milliard de DA représente la somme des factures impayées par les abonnés ordinaires. Pour le reste de cette dette elle se répartit sur le secteur de l'énergie et l'administration (700 millions de DA), le secteur économique public et privé (540 millions de DA), les différents services du secteur de l'hydraulique (410 millions de DA) et les services (50 millions de DA), a-t-il précisé. M. Abdelmoumene Ali Djamil a expliqué ce cumul de créances par, notamment, à



la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 et la perturbation du recouvrement de ces dettes en raison du confinement sanitaire durant cette période.

Ce responsable a indiqué que la direction de distribution de Boumerdès a mobilisé tous les moyens humains et matériels en perspective du recouvrement progressif de ces créances, à travers, entre autres, l'accompagnement des clients concernés, jusqu'à régularisation de leur situation vis-à-vis de la société et la mise en place

de bureaux conseil au niveau de toutes les agences commerciales, de la wilaya. Les clients ont aussi la possibilité de consulter le montant de leurs créances en appelant au centre d'appel de Sonelgaz-distribution au 3303 et de demander à bénéficier d'un échéancier de paiement, a-t-on expliqué de même source. Le directeur de distribution a abordé, à l'occasion, le plan adopté par la société et qui sera mis en œuvre prochainement afin de procéder à l'interruption de l'alimentation en énergie électrique et en gaz

à l'encontre des mauvais payeurs et l'engagement de poursuites judiciaires contre ceux qui refuseraient de bénéficier des facilitations qui leur sont proposées afin de régler leur factures.

À noter que la consommation de l'énergie électrique par les 300.000 abonnés de la société de distribution de Boumerdès a connu une hausse de plus de 30% ces dernières années en passant de 900 giga watt en 2012 à plus de 1600 giga watt actuellement.

GUELMA. TOMATE INDUSTRIELLE

Production prévisionnelle de plus de 2 millions de quintaux

La Direction des services agricoles (DSA) de Guelma prévoit une production de plus de 2 millions de quintaux de tomate industrielle au titre de la saison agricole 2021-2022, en dépit des difficultés auxquelles fait face la filière, a-t-on appris lundi auprès de cette direction. Les prévisions de production dans la filière de la tomate industrielle au titre de cette sai-

son se basent sur un rendement au niveau de la wilaya de 800 quintaux à l'hectare, a précisé la représentante de la DSA, Leila Hamouche, lors d'une journée de sensibilisation sur "La lutte contre la mineuse de tomate", organisée dans la salle des conférences de la Chambre d'agriculture. En dépit des conditions difficiles, la campagne de plantation de tomate industriel-

le à Guelma a été couronnée par la plantation de plus de 2.500 ha à travers le territoire de la wilaya, a ajouté la même responsable qui a précisé que le recul du niveau d'eau du barrage de Bouhamdane à Hamam Debagh, source d'approvisionnement principale du périmètre irrigué a été la plus grande contrainte, car poussant les agriculteurs à réduire les quantités destinées à l'irrigation agricole. Pour sa part, Youcef Foughala, membre du bureau national du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate industrielle et également représentant de la wilaya de Guelma auprès de ce Conseil, a déclaré à l'APS en marge des travaux de cette rencontre, que les efforts déployés par les agriculteurs au titre de l'actuelle saison pour préserver la continuité et la pérennité de la production de la tomate industrielle constitue un défi surtout avec le déficit en eau. Le même responsable a également salué les efforts déployés par les autorités locales et les différents secteurs administratifs pour alléger les contraintes rencontrées par les producteurs de cette filière, notamment après la dernière décision portant mobilisation de 6 millions m3 d'eau du barrage de Bouhamdane pour l'irrigation des surfaces consacrées à la tomate industrielle, et ce a-t-il ajouté, même si cette quantité n'est pas suffisante mais contribue à sauver la saison. Cette journée de sensibilisation a été marquée par la présentation d'interventions sur le danger de la mineuse de tomate (Tuta absoluta), un insecte qui cause de grands dégâts à la production, selon Mustapha Belaâzougui, expert de la Société algérienne des produits phytosanitaires. Le même expert a évoqué le cycle de vie de Tuta absoluta qui constitue depuis 2008 un danger sérieux pour la tomate industrielle dans tous les pays du bassin méditerranéen, ayant une capacité de reproduction rapide si elle n'est pas éliminée de manière efficace.

SÉTIF. ÉDUCATION

Intégration de plus de 3 000 détenteurs de contrats de pré-emploi

Au total, 3.339 employés du secteur de l'éducation de Sétif, détenteurs de contrats de pré-emploi, ont bénéficié de postes budgétaires dans divers grades administratifs et éducatifs à travers les établissements scolaires répartis sur le territoire de la wilaya, a-t-on appris lundi du directeur local du secteur. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions de la tutelle portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et l'insertion sociale des jeunes du secteur de l'éducation dans des postes permanents, a déclaré à l'APS, Athmane Hamna, ajoutant que l'opération a été ache-

vée fin mai dernier. Dans ce contexte, le même responsable a précisé que 1.626 employés parmi les bénéficiaires de l'intégration dans le secteur de l'éducation ont été installés dans leurs postes, dans une première étape, depuis le lancement de l'opération comme agents d'administration, attachés administratifs et économistes entre autres. Les détenteurs de contrats de pré-emploi concernés ont été répartis sur les paliers du moyen et du secondaire des établissements scolaires de la wilaya, selon le directeur local du secteur. Dans une seconde phase, il a été procédé à l'intégration de 1.713 diplômés du secteur de l'éducation dans des postes d'enca-

dreurs éducatifs dans le cycle primaire (1.640 employés), attaché principal et économiste-adjoint (45 employés), en plus de 28 autres dans les corps communs qui seront installés dans leurs postes "prochainement", a souligné la même source.

L'opération permettra à cette catégorie de bénéficiaire de postes de travail permanents et de donner l'opportunité aux jeunes de faire valoir leurs compétences, a-t-on estimé. Le secteur de l'éducation de Sétif compte 31.697 employés dont ceux de la direction, les enseignants et les administrateurs entre autres, selon les informations recueillies auprès de la Direction locale du secteur.

MILA. AGRICULTURE

Recul de la superficie des champs de céréales à moissonner

La superficie des champs de céréales à moissonner dans la wilaya de Mila au titre de la saison agricole 2021/2022 a reculé à 90.206 ha au lieu de 117.528 ha emblavés au début de la saison, a-t-on appris lundi en marge du lancement de la campagne moisson-battage dans la ferme pilote Khelafa Ahmed dans la commune Tiberguent. Selon les explications données à l'occasion au wali, Abdelouaheb Moulay, par le directeur des services agricoles, Ali Fenazi, le stress hydrique dû à la faible pluviométrie a été responsable de ce recul et la détérioration de plus de 27.300 ha de champs céréaliers dans les communes de Mila, Sidi Merouane, Grarem Gouga et Oued N'dja. La superficie sinistrée se compose de 17.693 ha de champs de blé dur, 4.736 ha de blé tendre, 3.653 ha d'orge et 1.230 ha d'avoine, précisée la même source. Ce recul engendrera à son tour une baisse de la récolte attendue estimée à 2 millions de quintaux, a ajouté le même responsable qui a assuré que les capacités de stockage de la CCLS, estimées à 2.043.500 quintaux, sont "suffisantes pour entreposer avec aisance la production céréalière". Le même cadre a fait état du renforcement du niveau de vigilance contre les feux de récoltes par l'intensification de la sensibilisation, la coordination avec les partenaires et l'obligation faite aux agriculteurs de mettre en place les dispositifs anti-incendie avant d'entamer le moissonnage.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ

ABDELHAMID MEHRI 2

Convention de partenariat avec le CRASC

Une convention de partenariat et de coopération a été signée, lundi, entre l'université Abdelhamid Mehri Constantine-2 et le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Cette convention vise à renforcer la coopération scientifique entre les deux institutions, développer les opportunités de recherche, soutenir les projets de recherche des étudiants et consolider l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique, a indiqué à l'APS le recteur de l'université Constantine-2, Abdelouaheb Chemam. Selon le même responsable, la convention signée en présence des cadres de l'université et du CRASC est appelée à renforcer les relations de recherche avec les différents centres de recherches du pays. Elle permettra également aux chercheurs et doctorants de l'université de tirer avantage de l'expérience de ce centre, a indiqué Pr. Chemam qui a considéré que l'accord est également une opportunité pour encourager les étudiants et les chercheurs à innover dans leurs recherches sociales. Il a également assuré que des conférences et des stages scientifiques seront organisés autour des points d'intérêt commun entre les deux institutions. De son côté, le directeur du CRASC, Amar Manaa, a affirmé que la convention permettra d'échanger les publications et les informations, de traduire les articles et les ouvrages, et d'organiser conjointement des manifestations scientifiques. La convention assurera également, a-t-il noté, la protection des droits de propriété intellectuelle sur les résultats des travaux consignés dans des bases de données, des rapports et des ouvrages.

CINÉMA

Signature d'un mémorandum de coopération entre les secteurs des startups et de la Culture

Un mémorandum de coopération dans le domaine cinématographique a été signé ce lundi à Alger, entre le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startup et le ministre de la Culture et des Arts.

Le mémorandum a été signé par les ministres des deux secteurs respectivement, Yacine El-Mahdi Walid et Soraya Mouloudji, au siège de l'accélérateur de startup "Algeria Venture", en présence des cadres des deux secteurs. Le mémorandum vise à permettre aux jeunes de réaliser des projets culturels, notamment dans le domaine cinématographique, en les accompagnant et en les formant, ainsi qu'à renforcer la présence des startups dans le domaine culturel, dans le cadre de la politique visant à investir dans le capital humain pour développer l'économie de la culture. Dans le cadre de l'activation de ce mémorandum de coopération, M. Yacine El-Mahdi Walid et Mme Mouloudji ont présidé la cérémonie de



signature d'une convention de partenariat entre l'Entreprise pour la Promotion et la gestion des structures d'Entreprises Emergentes "Algérie Venture" et le Centre algérien pour le développement du Cinéma. Il a été signé par les directeurs des deux institutions, respectivement, Sid Ali Zerrouki et Azedine Arkab.

A cet égard, Mme Mouloudji a souligné que "l'Algérie est riche aujourd'hui d'une jeunesse innovante qui ne croit pas à l'impossible, et qui a fait ses preuves dans plusieurs domaines, ce qui nécessite un investissement dans ce capital humain et une orientation vers

le développement de l'industrie culturelle, selon une perspective économique".

Elle a souligné l'importance accordée par son département ministériel aux projets innovants, un accompagnement étant assuré aux jeunes talents dans la conception d'application, de logiciels et de solutions technologiques sur la valorisation du patrimoine culturel et sa promotion via les plateformes électroniques, et la promotion des différents arts. La ministre a souligné, dans ce contexte, l'engagement à encourager les entreprises sous tutelle à œuvrer pour la concrétisation des projets cinématogra-

phiques, à soutenir les startups à caractère culturel et à concourir à leur intégration aux programmes d'incubation, d'accélération et d'innovation ouverte. Elle a exhorté les structures relevant du secteur de la Culture à accompagner les startups, à réserver des espaces de travail et à les renforcer par la ressource humaine disponible.

LANCEMENT D'UN PROGRAMME TÉLÉVISÉ CONSACRÉ À L'INNOVATION

En marge de la cérémonie de signature, M. Yacine El-Mahdi Walid a annoncé le lancement du projet d'un programme télévisé consacré à l'innovation, permettant aux startups, aux clubs scientifiques et aux jeunes innovateurs de présenter leurs projets aux investisseurs, ainsi qu'aux chefs des grandes entreprises pour obtenir une opportunité de financement.

Et d'ajouter que ce programme permettra aux porteurs de projets innovants de les concrétiser sur le terrain avec l'accompagnement de spécialistes, ce qui contribuera à mettre en avant les talents, capacités et compétences algériennes. Les personnes désirant participer à ce programme télévisé pourront envoyer leurs demandes via la plateforme numérique spéciale: www.ibtikar.tv.

POUR SOUTENIR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Soraya Mouloudji annonce la création d'un nouveau mécanisme

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé lundi à Alger la création d'un nouveau mécanisme devant soutenir la production cinématographique, rassurant les acteurs de l'industrie du cinéma que l'Etat ne renoncera jamais à l'accompagnement de leurs projets, selon un communiqué du ministère. Lors d'une rencontre avec des acteurs du domaine cinématographique et des représentants de l'administration centrale du ministère de la Culture, et des Arts et des institutions sous tutelle, la ministre a annoncé la "substitution du mécanisme de soutien qui s'effectuait auparavant dans le cadre du Fonds national pour le développement de l'art et de la technique et de l'industrie cinématographique par un nouveau mécanisme consistant en l'octroi de subventions au titre du budget de fonctionnement du ministère de la Culture et des Arts". "Dès l'adoption de ces procédures, dans les prochaines semaines, il sera procédé à l'octroi de subventions aux projets cinématographiques déjà acceptés, alors que les nouveaux projets seront étudiés ultérieurement", a-t-elle assuré ajoutant qu'un programme de soutien à la production cinématographique sera élaboré et proposé aux services du ministère des Finances pour approbation. La ministre a également ordonné la préparation d'une étude technique pour la création d'un centre national des archives cinématographiques chargé d'archiver et de numériser les films algériens, outre l'ouverture de la voie aux particuliers pour l'exploitation des salles de cinéma dans le cadre d'un cahier des charges spécifique. Dans le même contexte, Mme Mouloudji a insisté sur la "restitution définitive des copies de films qui ont été restaurées et numérisées, et qui se trouvent dans des laboratoires à l'étranger". Les travaux de cette rencontre ont été sanctionnés par des recommandations visant entre autres à assurer un climat propice à l'investissement en vue de promouvoir le cinéma algérien.

POUR DES HISTOIRES DE GROS SOUS

Les sosies d'Elvis seront-ils bientôt interdits de mariage à Las Vegas ?

La capitale du jeu et des noces expéditives est connue pour ses célébrations organisées par des émules du rockeur. Mais les ayants droit réclament leur part du business. Cheveux noirs gominés coiffés en banane, rouflaquettes d'une autre époque, costumes à paillettes et colorés... Depuis quarante ans les sosies du «King» marient les amoureux d'un soir ou d'une vie, à Las Vegas dans le Nevada. À tel point qu'ils font partie du patrimoine de la ville. Mais la société qui gère les droits du défunt «King»

ne fait pas de sentiment et a sommé des chapelles ayant pour thème Elvis et son imagerie de cesser leurs activités ou de se mettre en conformité. Authentic Brands Group (ABG), qui a pris le contrôle des droits du patrimoine d'Elvis Presley en 2013, a envoyé le mois dernier des lettres de mise en demeure, suscitant une levée de boucliers de la part des sosies, des propriétaires de chapelles et du maire de Las Vegas en personne. «Elvis Presley a longtemps élu domicile à Las Vegas et son nom

est devenu synonyme de mariage à Las Vegas», a déclaré à l'AFP Jason Whaley, président de la Chambre des mariages de la ville qui représente cette industrie florissante. «La Chambre des mariages de Vegas partage les inquiétudes de nombreuses chapelles et sosies dont la survie est en jeu, d'autant que beaucoup d'entre eux tentent encore de se remettre financièrement des difficultés provoquées par les fermetures liées au Covid», explique-t-il.

PUB

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
MERCREDI 8 JUIN 2022 - PRIX : AFLOU - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un quinté de bonne facture

Il est quand même assez intéressant le quinté de ce mercredi à l'hippodrome de Djelfa avec ce prix Aflo, réservé pour chevaux de quatre ans et plus ne s'étant pas classé parmi les trois premiers d'une épreuve depuis octobre passé. Des éléments tels que : Nord de Tune, Chourouk Echams, Nasr Al Arbaa, Khatira et Kenzat El Hidhab se présentent en force. En cas d'incident de parcours la cinquième place sera disputée entre : Rih Echark, Moufid du Paon ou le vieux Sabri.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MOUFID DU PAON. Il est temps pour cet ex-transfuge de Tiaret de réagir. Auparavant, il été assez bien dans son fief, il faut garder un oeil sur lui. il est capable de surprendre. Méfiance.

2. NORD DE TUNE. Logiquement, il doit gagner cette épreuve, c'est le mieux loti. À suivre.

3. KENZAT EL HIDHAB. Logiquement, elle n'aura aucun souci à se frayer une place même de choix.

4. SABRI. Ce vieux coursier ne veut pas lâcher prise, mais c'est qu'il ne va pas trouver la tâche facile en pareille compagnie. Outsider lointain.

5. CHOUROUK ECHAMS. Sur ce qu'il a fait de mieux il aura largement sa

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CORD	ENTRAÎNEURS
M. MAGHDAD	1	MOUFID DU PAON	H. RAACHE	57	1	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	2	NORD DE TUNE	S. BENYETTOU	56	3	LZ. KHADRAOUI
B. AMRAOUI	3	KENZAT EL HIDHAB	A. SAADI	54	5	PROPRIÉTAIRE
T. BADLIS	4	SABRI	A. ATTIA	54	11	PROPRIÉTAIRE
MS. RAHMOUNE	5	CHOUROUK ECHAMS (0)	K. RAHMOUNE	54	4	PROPRIÉTAIRE
A. KEBAILI	6	AL KAIMA	T. LAZREG	54	10	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	7	SOLTANE EL EZ	JJ : A. BENZERGUINE	54	12	PROPRIÉTAIRE
A. GHARBI	8	ISTINTHAR	JJ : CH. CHAABANE	54	2	PROPRIÉTAIRE
H. BENDJEKIDEL	9	NASR AL ARBAA	D. BOUBAKRI	53	5	PROPRIÉTAIRE
ABH. GUESSOUM	10	RIH ECHARK	CH. ATTALLAH	53	14	PROPRIÉTAIRE
B. AMRAOUI	11	CHAJAA	M. MERRAD	53	7	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	12	CANDISIA	JJ : SH. BENYETTOU	52	13	LZ. KHADRAOUI
HARAS EL AAZB.	13	KHATIRA	AH. CHAABI	52	6	PROPRIÉTAIRE
B. MAHBOUB	14	SORIQUE	D. BENKHALIFA	51	9	PROPRIÉTAIRE

place à l'arrivée. À suivre.

6. AL KAIMA. Rien de probant. À revoir.

7. SOLTANE EL EZ. Rien à voir.

8. ISTINTHAR. Ses dernières tentatives son tellement décevantes qu'on ne peut le retenir.

9. NASR AL ARBAA. Ce cheval de huit ans possède un joli palmarès. 4 victoires et une deuxième place en novembre 2019, depuis on ne la plus revu en piste. Méfiance tout de même.

10. RIH ECHARK. N'a pas couru depuis décembre 2021, on peut le

retenir tout juste pour la monte de CH. Attallah.

11. CHAJAA. Rien à voir.

12. CANDISIA. Elle peut tout juste faire partie des prétendants à la cin-

quième place.

13. KHATIRA. Avec ce lot, elle aura toutes les chances de figurer. À suivre.

14. SORIQUE. Tâche assez délicate.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. NORD DE TUNE - 5. CHOUROUK ECHAMS - 9. NASR AL ARBAA - 13. KHATIRA - 3. KENZAT EL HIDHAB

LES CHANCES

1. MOUFID DU PAON - 10. RIH ECHARK

Le CRA reçoit une cargaison de 50 tonnes de dattes offerte par le Royaume d'Arabie saoudite

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a reçu, lundi à Alger, sous forme de don, une cargaison de 50 tonnes de dattes offerte par le serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud. L'opération de remise de la cargaison qui a eu lieu à l'ambassade d'Arabie saoudite à Alger, en présence d'une délégation du centre d'aide humanitaire et de secours du roi Salmane (KSrelief) et du CRA, s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coopération entre les deux pays et de l'action humanitaire et bénévole, et du raffermissement des relations fraternelles solides unissant les deux peuples. A cette occasion, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui a annoncé à la presse "la coopération envisagée dans les prochains jours entre les deux parties en termes d'actions humanitaires et bénévoles".

Les crises mondiales ne doivent pas détourner notre attention du climat

Les crises qui secouent le monde ne doivent pas entraver la lutte contre la crise climatique, a plaidé la responsable du changement climatique à l'ONU, Mme Patricia Espinosa, en ouvrant des pourparlers censés donner un élan à la prochaine conférence climat de novembre en Egypte. Les représentants de près de 200 pays sont réunis pour 11 jours dans le cadre d'une "session intermédiaire" à Bonn, siège de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), pour tenter de concrétiser l'ambition affichée il y a six mois, lors de la COP26 de Glasgow. La communauté internationale avait alors réaffirmé l'objectif de contenir le réchauffement à 1,5 C alors que nous sommes déjà à 1,1 C depuis que l'humanité a commencé à utiliser industriellement les énergies fossiles. "Il n'est pas acceptable de dire que nous vivons des temps difficiles" pour justifier l'inaction car "le changement climatique n'est pas une question que nous pouvons repousser à plus tard," a martelé lundi en ouvrant les pourparlers la Mexicaine Patricia Espinosa, secrétaire exécutive sortante de la CCNUCC. Elle a signalé que des points clés restaient en suspens à quelques mois de la prochaine COP27, du 7 au 18 novembre à Charm el-Cheikh.

Un rapport de l'ONU accuse l'entité sioniste d'être la cause de «tensions» et «d'instabilité»

L'occupation de territoires palestiniens par l'entité sioniste et la discrimination envers la population palestinienne sont "les causes principales" des tensions récurrentes et de l'instabilité, estime une commission d'enquête mandatée par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, dans un rapport. "Les conclusions et recommandations liées aux causes profondes de ce conflit (NDLR) pointent dans leur immense majorité" vers l'entité sioniste, "ce que nous analysons comme

un indicateur de la nature asymétrique du conflit et la réalité d'un Etat qui en occupe un autre", écrit la présidente de cette commission, la Sud-Africaine et ancienne Haute Commissaire aux droits de l'Homme, Navanethem Pillay. "Mettre fin à l'occupation de territoires" par l'entité sioniste, "en pleine conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité, reste crucial pour mettre fin au cycle persistant de violences", peut-on lire dans ce premier rapport rédigé par cette commission.



Accidents de la circulation : 35 morts et 1 355 blessés en une semaine



ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 103 interventions pour l'extinction de 71 incendies, ajoute le communiqué.(APS Concernant les opérations diverses, la Protection civile a enregistré 6951 interventions pour l'exécution de 6071 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 415 personnes en danger.

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1355 autres ont été blessées dans 1221 accidents de la circulation survenus à travers les wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec six (6) personnes décédées sur les lieux d'accident et 150 autres blessées suite à 149 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont également intervenues 2136 fois pour l'extinction de 1514 incendies urbains, industriels et autres dont les plus importants

Amérique latine : 8 millions de personnes en plus menacées d'insécurité

L'inflation et le ralentissement de la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes menacent d'insécurité alimentaire 7,8 millions de personnes supplémentaires, soit désormais 86,4 millions d'habitants dans la région, a alerté lundi une agence de l'ONU. Le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), rendu public lundi à Santiago, "ne tient compte que de l'inflation et de la croissance", a rappelé son secrétaire général par intérim, Mario Cimoli. "Si nous ajoutons à cela le fait que les femmes sont beaucoup plus durement frappées, la situation des emplois informels et qu'il n'y a pas de ressources pour améliorer la situation sociale", alors "l'impact chiffré pourrait être encore plus grand",

ajoute-t-il. Selon la définition de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Dans le rapport sur les "répercussions en Amérique latine et dans les Caraïbes de la guerre en Ukraine", la CEPALC actualise également les données de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans la région qui a déjà fortement souffert de la pandémie de corona-

virus. La pauvreté est passée de 29,8% en 2018 à 33,7% en 2022, et l'extrême pauvreté de 10,4% à 14,9% sur cette même période. Selon M. Cimoli "ce qui se passe actuellement est un processus de différents chocs, des séquences de crises et un processus cumulatif" qui a commencé avec la crise financière mondiale de 2008, suivie par les tensions politiques entre les Etats-Unis et la Chine en 2019, la pandémie de coronavirus à partir de 2020 et actuellement le conflit en Ukraine. Après une reprise économique post-pandémie de 6,3% en 2021, les projections pour 2022 tombent à 1,8%,

soit 0,3 point de pourcentage de moins par rapport aux prévisions de janvier. La région "tend à revenir au schéma de croissance léthargique de 2014-2019", note le rapport. L'inflation régionale, qui suit la tendance mondiale, devrait croître de 6,6% en 2021 à 8,1% cette année. L'augmentation de la pauvreté "reflète la forte hausse des prix des denrées alimentaires", indique la CEPALC. "Ces niveaux sont nettement plus élevés que ceux observés avant la pandémie et impliquent un nouveau recul dans la lutte contre la pauvreté" dans la région.

Une «caravane» de milliers de migrants part du Mexique vers les Etats-Unis

Une "caravane" de plusieurs milliers de migrants s'est mise en route lundi dans le sud du Mexique avec l'intention de gagner les Etats-Unis, au premier jour du "Sommet des Amériques" qui se tient à Los Angeles et doit aborder les questions migratoires.

Le groupe, formé d'hommes, de femmes et d'enfants originaires d'Amérique centrale et du Venezuela, est parti sous la pluie de Tapachula à la frontière du Guatemala vers la frontière avec les Etats-Unis à plus de 3.000 km plus au nord, selon des médias. "Nous disons aux chefs d'Etat des pays qui se réunissent aujourd'hui au Sommet des Amériques que les femmes et les enfants migrants, que les familles des migrants, ne sont pas des monnaies d'échange" pour "des intérêts idéologiques et politiques", a déclaré Luis Garcia, de l'ONG Dignification Humana, qui accompagne les migrants. A l'occasion du "Sommet des Amériques", le président démocrate Joe Biden espère conclure un accord de coopération régionale sur l'immigration, un sujet explosif qui lui vaut de violentes critiques de l'opposition républicaine.

MISE AUX POINGS

«Nous avons suivi le dernier match de la Tanzanie contre le Niger, ce qui nous a permis d'avoir une idée sur le potentiel de cette équipe. La Tanzanie a évolué par rapport au dernier match que nous avons joué contre elle en 2019, malgré le fait d'avoir conservé pratiquement le même groupe.»

Djamel Belmadi, sélectionneur national



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 15 km/h
Humidité : 59 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 7 km/h
Humidité : 76 %

Dohr : 12h47

Assar : 16h39

Maghreb : 20h09

Ïcha : 21h49

Jeudi

9 dou el qaâda

Sobh : 03h38

Chourouk : 05h29

ELLE L'A DÉMONTRÉ DANS UN EXERCICE DE TIRS À BALLES RÉELLES

L'ANP capable d'opérer de jour comme de nuit

Dans un spectaculaire exercice de tir à balles réelles exécuté avec brio par les Forces armées algériennes, durant la soirée de ce lundi, comme on pouvait le constater à travers le rapport du MDN et les photos prises dans le feu de l'action, l'ANP démontre sa force de frappe et ses capacités offensives et de dissuasion, de jour comme de nuit. L'ennemi est averti !



PH: DR

Ainsi, au deuxième jour de son déplacement en 3^e Région militaire à Béchar, le général de corps d'Armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, lundi soir, l'exécution d'un exercice tactique nocturne avec munitions réelles intitulé « Somoud 2022 », avec la participation d'unités relevant de différentes Forces et Armes.

À ce titre, nous apprend un communiqué du ministère de la Défense nationale, « dans le cadre de sa visite à la 3^{ème} Région militaire (RM), Monsieur le général de corps d'Armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, hier soir, l'exécution d'un exercice tactique nocturne avec munitions réelles intitulé « Somoud 2022 », exécuté par des unités du Secteur opérationnel Sud de Tindouf avec la participation d'unités relevant de différentes Forces et Armes. « Tout d'abord, le général de corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant du Secteur opérationnel Sud de Tindouf portant sur l'idée générale et les étapes de l'exercice qui s'est déroulé en deux étapes », indique le communiqué du MDN, expliquant que « la première, théorique, à laquelle ont pris part les états-majors des commandements régionaux et les unités participantes, et la deuxième, dynamique, durant laquelle les unités participantes ont été engagées ».

Au niveau du champ de tir et de manœuvres du Secteur, le général de corps d'Armée « a suivi de près le déroulement de l'exercice exécuté, de nuit, dans des conditions proches du réel afin d'atteindre ses objectifs, notamment en ce qui concerne l'entraînement des commandements et états-majors à la préparation et l'organisation des actions de combat nocturnes, consolider l'expérience des commandements en termes de maîtrise des unités, à travers la concrétisation de la cohésion, l'homogénéité et la coordination entre les unités et les unités secondaires, et permettre aux équipages d'acquiescer davantage de compétences dans la maîtrise des systèmes d'armes », explique le communiqué, précisant que l'exercice « vise également à mettre à l'épreuve la disponibilité opérationnelle et la capacité d'exécution et de conduite des actions de combat nocturnes et à évaluer la capacité d'exécution des missions assignées en toutes circonstances ».

Selon la même source, « l'exercice, qui a permis de mettre en évidence les capacités des unités engagées à exécuter, avec habileté, les missions confiées, constitue un autre succès qui traduit l'excellente maîtrise, par les équipages, des différentes armes et équipements modernes, et

confirme le niveau de développement et de disposition opérationnelle atteints par les différentes composantes du corps de bataille de l'ANP ».

À l'issue de l'exercice, et après l'inspection des unités participantes, le général de corps d'Armée a félicité les personnels présents pour « les efforts considérables consentis durant l'année de préparation au combat et tout au long des préparatifs de cet exercice » et leur a également « réitéré l'attention qu'il porte personnellement à prendre part à ce genre d'exercices qui permettent d'apprécier, objectivement, le degré d'exécution des diverses phases des programmes de préparation au combat et d'évaluer l'application, sur le terrain, des étapes successives programmées ».

Et à Saïd Chengriha de conclure en guise d'encouragement aux personnels de l'ANP en les exhortant à « persévérer dans la même voie, avec la même détermination ».

F. G.

QUELQUES JOURS APRÈS LA DÉCOUVERTE MACABRE DANS LA SOUTE D'UN AVION D'AIR ALGÉRIE

Purge générale à la PAF et à la sécurité aéroportuaire

On l'aurait deviné. L'affaire de la découverte macabre, dans la matinée de samedi dernier, de deux jeunes à l'intérieur de la soute d'un avion d'Air Algérie, pour tout ce qu'elle constitue comme drame humain et incident d'une extrême gravité à la sécurité aérienne, commande des sanctions au plus haut niveau de la responsabilité directe. Ainsi, le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN) a donné, hier, un véritable coup dans la fourmière de la Police aux frontières et de la sécurité de l'aéroport d'Alger. Selon « El-Hayat TV », une série de limogeages a été opérée parmi les responsables de la sécurité aux entrées/sorties comme dans l'enceinte de l'aéroport d'Alger. C'est pratiquement toute la pyramide hiérarchique de ce rang qui s'est écroulée du jour au lendemain. Cette purge générale a ainsi touché, selon l'ordre descendant, le directeur de la PAF, Makhoulouf Salah, et son adjoint, ainsi, le directeur de la PAF au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. Au plus bas de la hiérarchie, les sanctions du DGSN ont également emporté le chef de la brigade de sécurité des avions, le chef de la brigade de sécurité et de contrôle, le commissaire responsable de la sûreté ainsi que l'officier responsable de la piste de l'aéroport de la capitale.

Samedi, vers 05h00 du matin, les services de la DGSN ont effectué une découverte surprenante à l'intérieur de la soute d'un avion d'Air Algérie cloué sur le tarmac de l'aéroport international d'Alger. Il s'agissait de deux jeunes, âgés entre 20 et 23 ans, les corps inertes, et visiblement des candidats à l'immigration clandestine, qui ont « réussi » - on ne sait par quel miracle - à frayer du chemin à l'intérieur de la soute d'un appareil d'Air Algérie. « Deux corps sans vie de sexe masculin, dont l'âge varie entre 20 et 23 ans, ont été découverts samedi à 05H00 (04H00 GMT) dans la soute d'un avion de la compagnie aérienne Air Algérie qui était à l'arrêt sur le tarmac de l'aéroport d'Alger », précise la DGSN dans un communiqué.

La police, qui a annoncé l'ouverture d'une enquête pour élucider les circonstances de cette affaire, a dû ainsi aboutir sur les premières conclusions concernant les responsabilités dans cette affaire. En conséquence de quoi, les sanctions se sont abattues sur la tête de tous les cadres dirigeants et personnel subalterne de la PAF comme ceux responsables de la sécurité détachés au niveau de l'aéroport d'Alger.

Il convient de rappeler que cette affaire n'est pas sans rappeler le jeune mineur de 16 ans qui a réussi, mars dernier, depuis l'aéroport de Constantine à monter clandestinement dans un avion d'Air Algérie à destination de la France.

Farid Guellil

SOUS-RIRE

Mouton Aïd Al Adha 2022 : les prix sont déjà à la hausse !

Baaaaa



BEKACHE

CORONAVIRUS

4 nouveaux cas et aucun décès ces dernières 24h

Quatre (4) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et trois guérisons ont été enregistrés, tandis qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 265 904, celui des décès demeure inchangé (6875), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178 426 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précise la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

APS